

## Défavorisation matérielle et sociale du territoire de réseau local de services (RLS) des Laurentides, 2011

Ce document contient des outils sur l'indice local de défavorisation matérielle et sociale pour la population du territoire de RLS des Laurentides. Il peut être utile à ceux qui planifient et organisent des services à l'intérieur du territoire en prenant en considération la défavorisation<sup>1</sup>.

Le document présente dans un premier temps une introduction au concept de la défavorisation matérielle et sociale. Ensuite, se décline une série d'outils comprenant des cartes et des tableaux. Chacun des outils comporte une interprétation basée sur les résultats de l'indice. Cette interprétation, fondée sur une analyse statistique, aurait avantage à être validée et bonifiée par des connaissances réelles du terrain.

Les outils sont organisés en trois sections :

- 1) La défavorisation matérielle :
  - carte de la défavorisation matérielle
  - tableau de la répartition de la population selon les catégories de défavorisation matérielle
- 2) La défavorisation sociale :
  - carte de la défavorisation sociale
  - tableau de la répartition de la population selon les catégories de défavorisation sociale
- 3) La défavorisation matérielle et sociale combinée :
  - carte de la défavorisation matérielle et sociale
  - tableau de la répartition de la population selon les profils de défavorisation matérielle et sociale

<sup>1</sup> Une version de l'indice de défavorisation de la région des Laurentides est disponible sur le site Internet cité plus bas pour ceux qui ont besoin d'analyser la défavorisation dans une perspective régionale.

## QU'EST-CE QUE L'INDICE DE DÉFAVORISATION?

### Une mesure de type écologique

Elle ne réfère pas à la condition des individus, mais à celle de l'ensemble de la population d'un territoire donné.

### Une mesure relative

L'indice de défavorisation est calculé pour un territoire qui peut être un pays, une province, une région, un territoire de réseau local de services (RLS) ou une municipalité régionale de comté (MRC). Le niveau de défavorisation de chaque petit secteur se positionne par rapport à l'ensemble du territoire dont il fait partie. Ce n'est donc pas une mesure de la pauvreté. Les secteurs les plus défavorisés d'un territoire riche économiquement ne sont pas nécessairement pauvres.

### Une mesure par petit secteur géographique

L'indice se compose généralement de données compilées par **aires de diffusion** qui sont de petits secteurs de 400 à 700 habitants délimités pour le recensement de la population. La dimension géographique de l'aire de diffusion peut être très petite en milieu urbain et très vaste en milieu rural.

### Une mesure statistique qui intègre différents indicateurs

L'indice est calculé<sup>2</sup> à partir de six indicateurs répartis selon les deux dimensions :

- 1) la **dimension matérielle**, qui décrit les conditions économiques d'une communauté ou d'un voisinage;
- 2) la **dimension sociale**, qui illustre certaines caractéristiques des conditions sociales dans la population d'un territoire.

Ces deux dimensions peuvent être combinées afin de distinguer les territoires les plus défavorisés et ceux qui le sont le moins à la fois aux plans matériel et social.

Cet indice combiné vient alors documenter un niveau de vulnérabilité accru, la fragilité du réseau social étant susceptible d'entraîner des difficultés économiques, et vice-versa.

### Dimension matérielle

Proportion de personnes sans  
diplôme d'études secondaires

Revenu personnel moyen

Proportion de personnes  
occupant un emploi

Source : Statistique Canada, Enquête nationale sur les ménages (ENM), 2011

### Dimension sociale

Proportion de personnes  
séparées, divorcées ou veuves

Proportion de familles  
monoparentales

Proportion de personnes vivant  
seules

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2011

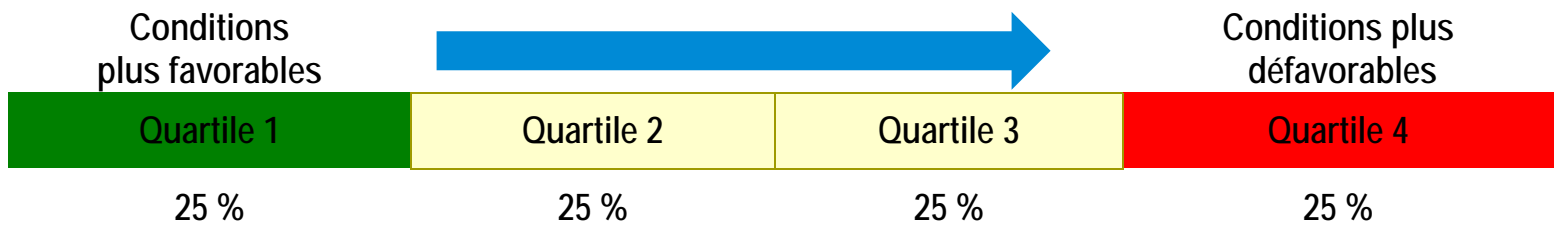
<sup>2</sup> Le calcul de l'indice a été produit par l'Institut national de santé publique.

## COMMENT COMPRENDRE LES RÉSULTATS DE L'INDICE?

Les secteurs sont classés du plus favorisé au plus défavorisé

Pour chaque dimension de l'indice local, les aires de diffusion sont classées de la plus favorisée à la plus défavorisée. Ensuite, elles sont regroupées en quatre groupes égaux comprenant 25 % de la population du territoire qu'on appelle des quartiles.

Trois niveaux de défavorisation sont définis pour chaque dimension de l'indice : le niveau le plus favorisé (quartile 1), le niveau moyen (quartiles 2 et 3), le niveau le plus défavorisé (quartile 4).



### Populations de référence

Ce classement des aires de diffusion par quartiles se fait par rapport à un territoire de référence plus vaste. Différentes versions de l'indice sont produites selon différents territoires de référence.

Le présent document réfère plus spécifiquement à l'indice local de défavorisation pour le territoire des Laurentides, afin de permettre la comparaison des municipalités à l'intérieur du territoire.

### Les dimensions matérielles et sociales de l'indice peuvent être combinées

En combinant les quartiles des deux dimensions de l'indice, on positionne la population selon cinq profils de défavorisation matérielle et sociale.

		Sociale				
		Très favorisé → Très défavorisé				
Matérielle		Q1	Q2	Q3	Q4	Total
	Très favorisé	Q1	Q2	Q3	Q4	défavorisation matérielle
	Q1	1	2	2	3	25 %
	Q2	2	2	2	3	25 %
	Q3	2	2	2	3	25 %
Q4	4	4	4	5	25 %	
Très défavorisé	défavorisation sociale	25 %	25 %	25 %	25 %	100 %

**Profil 1** – Conditions matériellement et socialement plus favorables

**Profil 2** – Conditions moyennes matériellement et/ou socialement

**Profil 3** – Conditions socialement plus défavorables (mais pas matériellement)

**Profil 4** – Conditions matériellement plus défavorables (mais pas socialement)

**Profil 5** – Conditions matériellement et socialement plus défavorables

## LES FORCES ET LES LIMITES DE L'INDICE LOCAL DE DÉFAVORISATION



### Les forces

- ▶ Il donne une vision globale de la situation d'un territoire en combinant des indicateurs traduisant des dimensions matérielles et sociales.
- ▶ Il permet de comparer les écarts socioéconomiques entre des municipalités.
- ▶ Il aide à identifier les potentialités et les vulnérabilités de la population des municipalités.

### Les limites

- ▶ Moins représentatif de la réalité dans les endroits où l'on trouve une grande mixité sociale. Par exemple, en milieu rural, les aires de diffusion sont très vastes et la population peut être moins homogène. C'est pourquoi dans les municipalités comptant peu d'habitants la population se retrouve toute dans le même profil. Les données ne permettent pas d'observer les nuances dans le profil de ces municipalités.
- ▶ La densité de population n'est pas représentée sur les cartes de défavorisation. Par exemple, un secteur occupant une grande surface sur une carte ne contient pas nécessairement une population plus importante qu'un autre secteur plus petit. C'est pourquoi il faut faire attention en comparant les cartes de zones rurales et urbaines.
- ▶ N'étant pas une mesure basée sur les données individuelles, les nombres présentés dans les tableaux indiquent le nombre de personnes vivant dans les secteurs des différents niveaux de défavorisation. Des personnes habitant dans un secteur ne partagent pas nécessairement les mêmes caractéristiques que la moyenne du secteur.
- ▶ Les données sur la défavorisation matérielle proviennent de questionnaires complétés par les répondants sur une base volontaire lors de l'enquête nationale sur les ménages (ENM) en 2011. Certains secteurs comportent un taux global de non-réponse plus élevé pouvant augmenter le risque de biais sur l'estimation. L'indice de défavorisation de 2011 est plus fiable au niveau national, provincial ou régional qu'à des échelles plus fines. La prudence est recommandée lors de l'utilisation de l'indice à une échelle locale, les risques d'erreur de classification sont alors plus élevés.

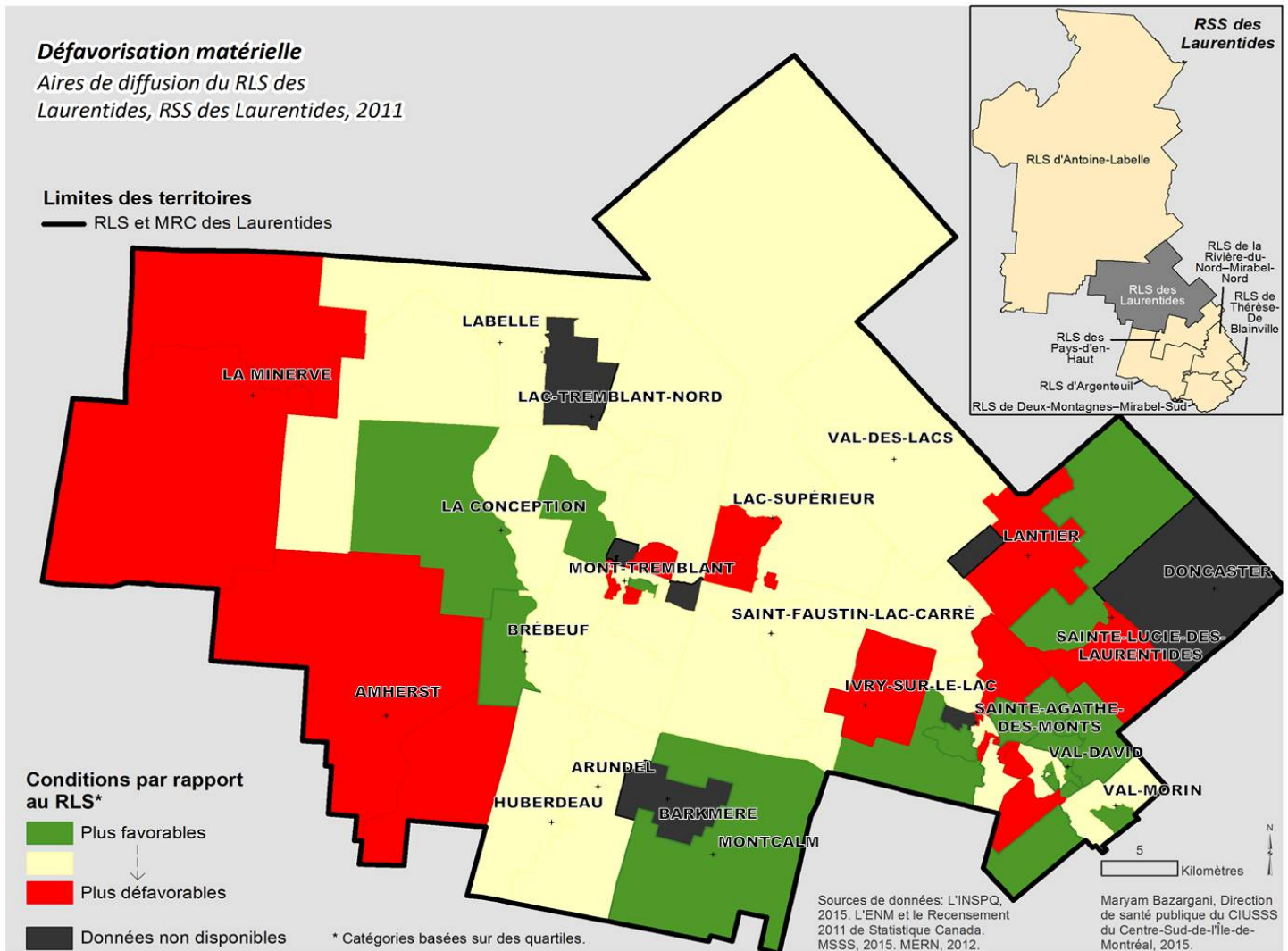
## UTILITÉ DES OUTILS

- ▶ Les cartes et les tableaux permettent d'avoir une connaissance du profil économique et social du territoire.
- ▶ Une cartographie des niveaux de défavorisation par aires de diffusion peut contribuer à localiser les secteurs les plus défavorisés par rapport aux autres. On facilite ainsi la prise en compte dans la planification d'enjeux comme l'accessibilité des services pour les populations les plus vulnérables, la priorisation de milieux d'intervention ou l'allocation de ressources.
- ▶ Les tableaux permettent de caractériser le profil économique et social des municipalités par rapport à la région. Il est ainsi possible de comparer le profil des municipalités du territoire de RLS.
- ▶ Ces informations seraient notamment susceptibles d'aider à la prise de décisions concernant la planification de la distribution de services dans le territoire de RLS et le déploiement de services de proximité. Elles pourraient aussi servir à pondérer des choix d'optimisation pour tenir compte des populations plus vulnérables.

Carte de la DÉFAVORISATION MATÉRIELLE, territoire de réseau local de services (RLS) des Laurentides, 2011

Description :

La carte présente la version locale de l'indice de défavorisation matérielle répartie en trois catégories, allant de la plus favorable à la plus défavorable.



Constats :

- ▶ Les secteurs les plus défavorisés sur le plan matériel sont dispersés géographiquement dans le territoire.
- ▶ On retrouve des secteurs ayant des conditions matérielles plus défavorables (rouge) dans les municipalités de La Minerve, Lac-Supérieur, Mont-Tremblant, Lantier, Amherst, Saint-Faustin-Lac-Carré, Ivry-sur-le-Lac, Sainte-Lucie-des-Laurentides, Sainte-Agathe-des-Monts et Val-David.

## Répartition de la population selon les niveaux de DÉFAVORISATION MATÉRIELLE, territoire de réseau local de services (RLS) des Laurentides, 2011

### Description :

Le tableau présente la répartition de la population du territoire de RLS et de ses municipalités selon quatre niveaux de la version locale de l'indice défavorisation matérielle allant du niveau le plus favorisé (quartile 1) au plus défavorisé (quartile 4). Il quantifie la défavorisation en présentant le nombre et la proportion de personnes résidant dans des secteurs de chacune des catégories.

	Conditions plus favorables		----->				Conditions plus défavorables		Population avec indice <sup>1</sup>	Population totale
	Quartile 1		Quartiles 2 et 3		Quartile 4					
	N	%	N	%	N	%	N	N		
<b>RLS des Laurentides</b>	10 400	24,0	21 500	49,5	11 500	26,4	43 400	45 200		
Val-Morin	1 500	53,9	1 300	46,1	0	0,0	2 800	2 800		
Val-David	3 000	67,2	1 000	21,4	500	11,4	4 500	4 500		
Lantier	0	0,0	0	0,0	800	100,0	800	800		
Sainte-Lucie-des-Laurentides	600	48,8	0	0,0	700	51,2	1 300	1 300		
Sainte-Agathe-des-Monts	2 000	21,4	4 300	46,6	3 000	32,1	9 300	10 100		
Ivry-sur-le-Lac	0	0,0	0	0,0	400	100,0	400	400		
Saint-Faustin-Lac-Carré	0	0,0	3 000	85,7	500	14,3	3 500	3 500		
Barkmere	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	60		
Montcalm	600	100,0	0	0,0	0	0,0	600	600		
Arundel	0	0,0	600	100,0	0	0,0	600	600		
Huberdeau	0	0,0	900	100,0	0	0,0	900	900		
Amherst	0	0,0	0	0,0	1 500	100,0	1 500	1 500		
Brébeuf	600	55,6	400	44,4	0	0,0	1 000	1 000		
Lac-Supérieur	0	0,0	1 200	65,0	700	35,0	1 900	1 900		
Val-des-Lacs	0	0,0	700	100,0	0	0,0	700	700		
Mont-Tremblant	1 500	16,9	5 100	58,2	2 200	24,9	8 700	9 500		
La Conception	700	55,1	600	44,9	0	0,0	1 300	1 300		
Labelle	0	0,0	2 400	100,0	0	0,0	2 400	2 400		
Lac-Tremblant-Nord	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	50		
La Minerve	0	0,0	0	0,0	1 200	100,0	1 200	1 200		

<sup>1</sup> La population couverte par l'indice représente essentiellement la population vivant dans les ménages privés couverte par le Recensement et l'Enquête nationale sur les ménages de 2011. Elle ne comprend pas les résidents de ménages collectifs tels que des centres d'hébergement, de même que ceux des secteurs pour lesquels les données de l'ENM ne sont pas disponibles.

Note : Les nombres sont arrondis à la centaine; la somme des nombres des municipalités peut différer du nombre pour le territoire.

Sources : Statistique Canada, Enquête nationale sur les ménages (ENM) 2011. Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), compilations de données, 2015.

Constats :

**Des municipalités plus défavorisées matériellement**

- Plusieurs municipalités comportent une proportion plus importante de leur population qui réside dans des secteurs ayant les conditions matérielles plus défavorables que la moyenne du territoire, soit Lantier, Sainte-Lucie-des-Laurentides, Sainte-Agathe-des-Monts, Ivry-sur-le-Lac, Amherst, Lac-Supérieur et La Minerve.

**La répartition de la défavorisation matérielle parmi la population de chacune des municipalités**

- Les populations entières des municipalités de Lantier, Ivry-sur-le-Lac, Amherst et La Minerve se retrouvent dans des secteurs parmi les plus défavorisés matériellement du territoire des Laurentides (quartile 4).
- Environ la moitié de la population de Sainte-Lucie-des-Laurentides réside dans des secteurs parmi les plus défavorisés (quartile 4), alors que l'autre moitié habite dans des secteurs ayant des conditions parmi les plus favorables (quartile 1).
- Les populations des municipalités de Saint-Faustin-du-Lac-Carré et de Lac-Supérieur se répartissent en partie dans des secteurs plus défavorisés (quartile 4), et l'autre partie dans des secteurs de conditions matérielles moyennes (quartiles 2 et 3).
- Les populations des municipalités de Sainte-Agathe-des-Monts et de Mont-Tremblant sont réparties dans les trois catégories de conditions matérielles, dont la plus large part se retrouve dans des secteurs ayant des conditions moyennes (quartiles 2 et 3).
- On retrouve des parties de la population de Val-David dans les trois catégories de conditions matérielles, mais la plus grande partie habite dans les secteurs les plus favorisés (quartile 1).
- Les populations d'Arundel, d'Huberdeau, de Val-des-Lacs et de Labelle se retrouvent entièrement dans les secteurs ayant des conditions matérielles moyennes (quartiles 2 et 3).
- Les municipalités de Val-Morin, de Brébeuf et de La Conception sont réparties dans des secteurs ayant des conditions matérielles favorables (quartile 1) et des secteurs ayant des conditions moyennes (quartiles 2 et 3).
- L'ensemble de la population de Montcalm habite un secteur ayant des conditions matérielles parmi les plus favorables du territoire des Laurentides (quartile 1).
- Les municipalités de Barkmere et de Mont-Tremblant-Nord n'ont pas d'indice de défavorisation en raison de leur très petite population.

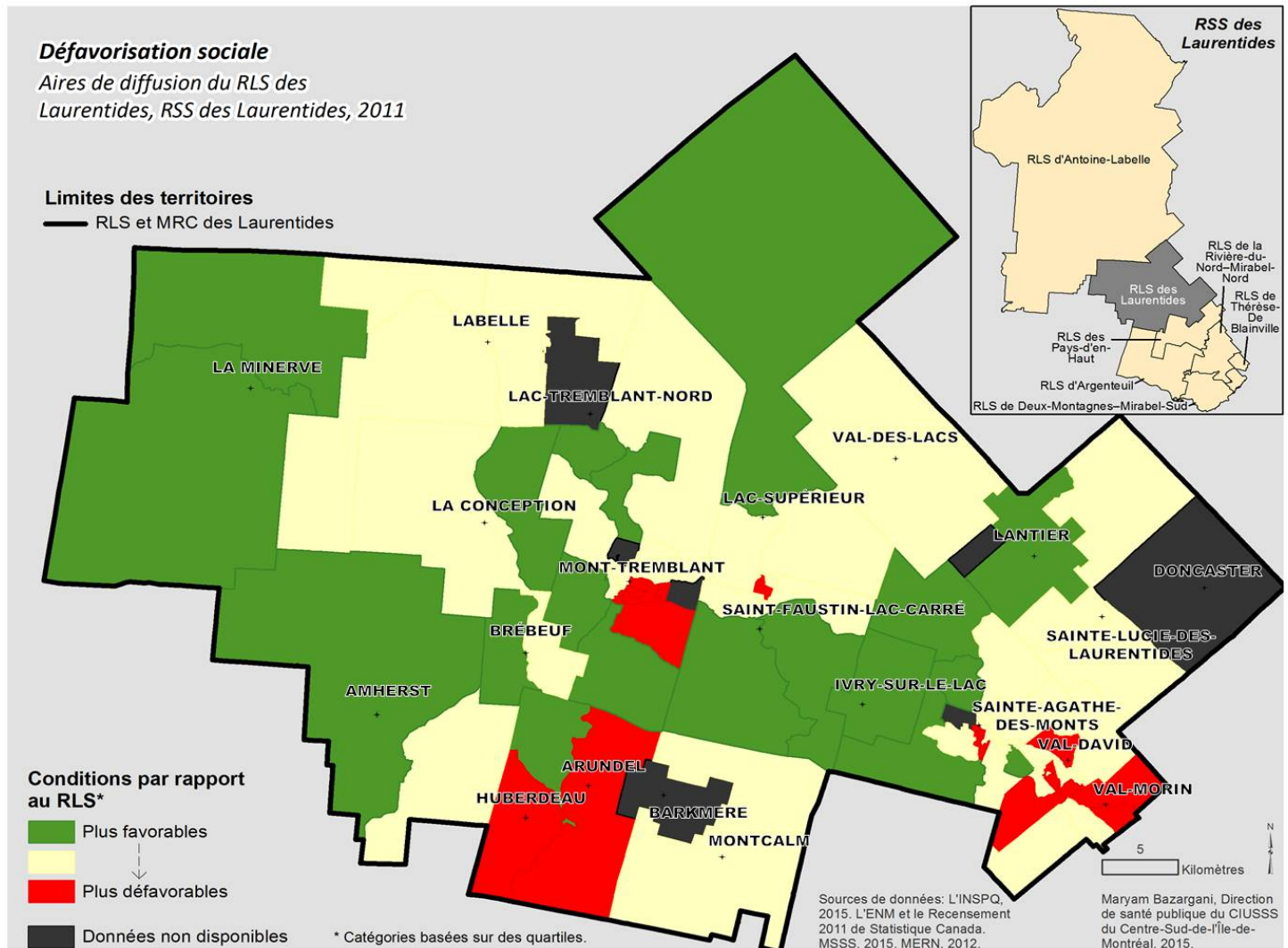
**La défavorisation matérielle en nombre de personnes**

- Environ 11 500 personnes vivent dans les secteurs les plus défavorisés matériellement du territoire de RLS des Laurentides (quartile 4).
- On en retrouve plus de 2 000 dans chacune des deux municipalités les plus peuplées, soit dans Sainte-Agathe-des-Monts et dans Mont-Tremblant.
- Les populations de La Minerve et d'Amherst comptent plus de 1 000 personnes chacune dans ces secteurs plus défavorisés.

Carte de la DÉFAVORISATION SOCIALE, territoire de réseau local de services (RLS) des Laurentides, 2011

Description :

La carte présente la version locale de l'indice de défavorisation sociale répartie en trois catégories, allant de la plus favorable à la plus défavorable.



Constats :

- ▶ Les secteurs les plus défavorisés sur le plan social sont dispersés géographiquement dans le territoire.
- ▶ On retrouve des secteurs ayant des conditions sociales plus défavorables (rouge) dans les municipalités de Mont-Tremblant, Saint-Faustin-Lac-Carré, Arundel, Sainte-Agathe-des-Monts, Val-David, Huberdeau et Val-Morin.



## Répartition de la population selon les niveaux de DÉFAVORISATION SOCIALE, territoire de réseau local de services (RLS) des Laurentides, 2011

### Description :

Le tableau présente la répartition de la population du territoire de RLS et de ses municipalités selon quatre niveaux de la version locale de l'indice défavorisation sociale allant du niveau le plus favorisé (quartile 1) au plus défavorisé (quartile 4). Il quantifie la défavorisation en présentant le nombre et la proportion de personnes résidant dans des secteurs de chacune des catégories.

	Conditions <b>plus favorables</b> ----->				Conditions <b>plus défavorables</b>		Population avec indice <sup>1</sup>	Population totale
	Quartile 1		Quartiles 2 et 3		Quartile 4			
	N	%	N	%	N	%	N	N
<b>RLS des Laurentides</b>	10 700	24,5	21 600	49,7	11 200	25,8	43 400	45 200
Val-Morin	0	0,0	1 500	53,5	1 300	46,5	2 800	2 800
Val-David	0	0,0	2 400	53,3	2 100	46,7	4 500	4 500
Lantier	800	100,0	0	0,0	0	0,0	800	800
Sainte-Lucie-des-Laurentides	0	0,0	1 300	100,0	0	0,0	1 300	1 300
Sainte-Agathe-des-Monts	2 100	22,6	4 700	50,4	2 500	27,0	9 300	10 100
Ivry-sur-le-Lac	400	100,0	0	0,0	0	0,0	400	400
Saint-Faustin-Lac-Carré	1 200	33,3	1 800	51,0	500	15,7	3 500	3 500
Barkmere	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	60
Montcalm	0	0,0	600	100,0	0	0,0	600	600
Arundel	0	0,0	0	0,0	600	100,0	600	600
Huberdeau	400	46,1	0	0,0	500	53,9	900	900
Amherst	900	56,6	700	43,4	0	0,0	1 500	1 500
Brébeuf	600	55,6	400	44,4	0	0,0	1 000	1 000
Lac-Supérieur	500	27,0	1 400	73,0	0	0,0	1 900	1 900
Val-des-Lacs	0	0,0	700	100,0	0	0,0	700	700
Mont-Tremblant	2 000	22,8	3 000	34,8	3 700	42,4	8 700	9 500
La Conception	600	44,9	700	55,1	0	0,0	1 300	1 300
Labelle	0	0,0	2 400	100,0	0	0,0	2 400	2 400
Lac-Tremblant-Nord	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	50
La Minerve	1 200	100,0	0	0,0	0	0,0	1 200	1 200

<sup>1</sup> La population couverte par l'indice représente essentiellement la population vivant dans les ménages privés couverte par le Recensement et l'Enquête nationale sur les ménages de 2011. Elle ne comprend pas les résidents de ménages collectifs tels que des centres d'hébergement, de même que ceux des secteurs pour lesquels les données de l'ENM ne sont pas disponibles.

Note : Les nombres sont arrondis à la centaine; la somme des nombres des municipalités peut différer du nombre pour le territoire.

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population, de 2011. Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), compilations de données, 2015.

Constats :

**Des municipalités plus défavorisées socialement**

- Plusieurs municipalités comportent une proportion plus importante de leur population qui réside dans des secteurs ayant les conditions sociales plus défavorables que la moyenne du territoire, soit Val-Morin, Val-David, Sainte-Agathe-des-Monts, Arundel, Huberdeau et Mont-Tremblant.

**La répartition de la défavorisation sociale parmi la population de chacune des municipalités du territoire des Laurentides**

- Toute la population d'Arundel réside dans un secteur parmi les plus défavorisés socialement du territoire de RLS des Laurentides (quartile 4).
- Un peu plus de la moitié de la population d'Huberdeau habite dans les secteurs les plus défavorisés (quartile 4), alors que l'autre partie réside dans les secteurs ayant les conditions sociales parmi les plus favorables (quartile 1).
- Près de la moitié de la population de Val-Morin et de Val-David habite dans des secteurs plus défavorisés socialement (quartile 4), pendant que l'autre moitié habite dans des secteurs ayant des conditions sociales moyennes (quartiles 2 et 3).
- La population de Mont-Tremblant se répartit dans les trois catégories de conditions sociales, mais la plus grande part habite des secteurs ayant des conditions sociales plus défavorables (quartile 4).
- Les populations de Sainte-Agathe-des-Monts et Saint-Faustin-Lac-Carré sont réparties dans les trois catégories de conditions sociales, mais la plus grande partie habite dans des secteurs ayant des conditions moyennes (quartiles 2 et 3).
- L'ensemble des populations de Sainte-Lucie-des-Laurentides, de Montcalm, de Val-des-Lacs et de Labelle réside dans des secteurs ayant des conditions sociales moyennes (quartiles 2 et 3).
- Environ la moitié des populations des municipalités d'Amherst, de Brébeuf et de La Conception vivent dans des secteurs ayant des conditions sociales moyennes (quartiles 2 et 3), et l'autre partie vit dans des secteurs ayant des conditions favorables (quartile 1).
- Près des trois quarts de la population de Lac-Supérieur vivent dans des secteurs ayant des conditions sociales moyennes (quartiles 2 et 3), alors que l'autre quart vit dans des secteurs plus favorisés (quartile 1).
- L'ensemble de la population de Lantier, d'Ivry-sur-le-Lac et de La Minerve vit dans des secteurs plus favorisés socialement (quartile 1).
- Les municipalités de Barkmere et de Mont-Tremblant-Nord n'ont pas d'indice de défavorisation en raison de leur très petite population.

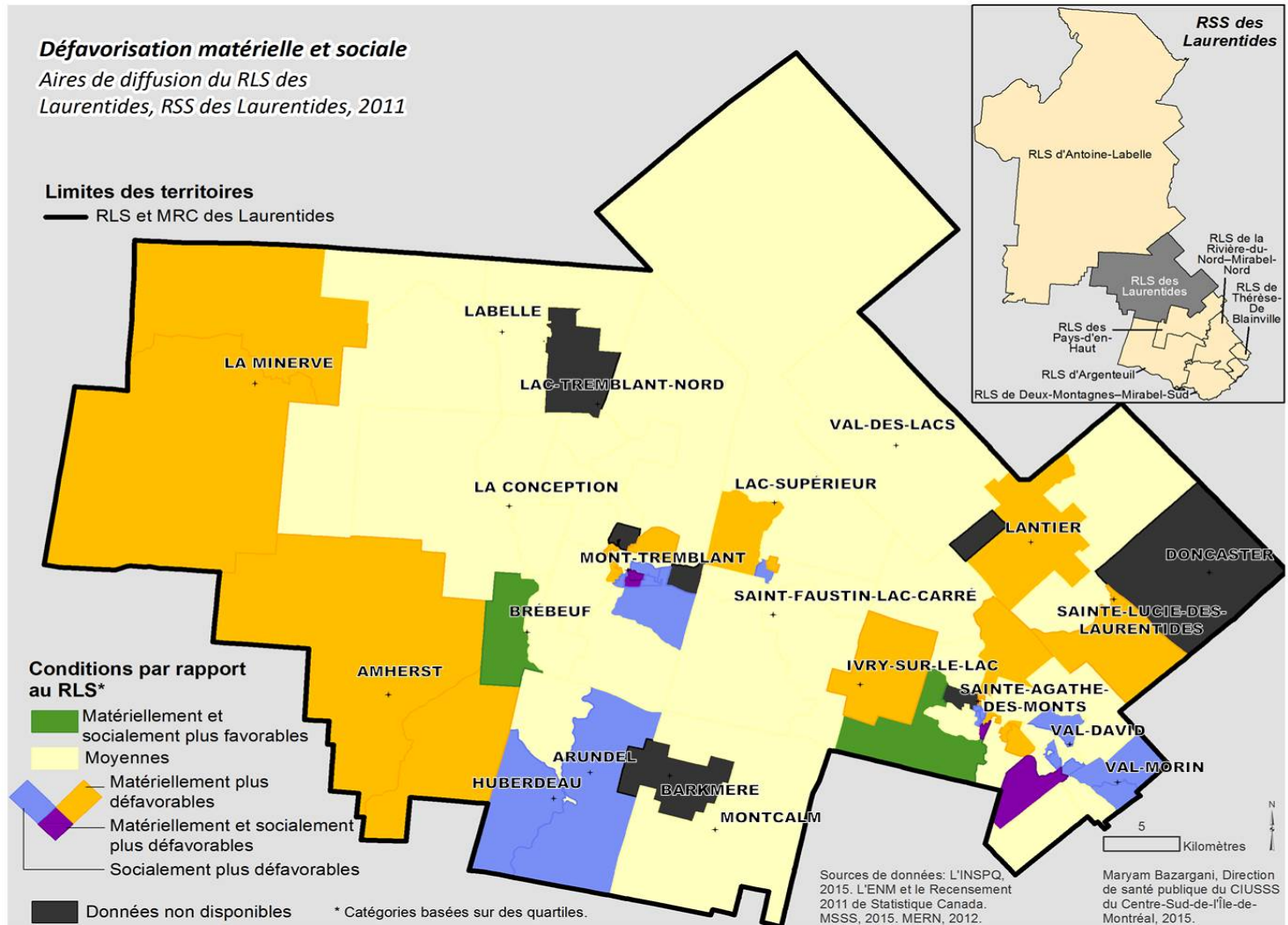
**La défavorisation sociale en nombre de personnes**

- Le quart de la population ayant des conditions sociales plus défavorables du territoire des Laurentides représente environ 11 200 personnes.
- On retrouve le plus grand nombre de personnes vivant dans ces secteurs plus défavorisés socialement dans les municipalités de Mont-Tremblant, Sainte-Agathe-des-Monts, Val-David et Val-Morin.

Carte de la DÉFAVORISATION MATÉRIELLE ET SOCIALE, territoire de réseau local de services (RLS) des Laurentides, 2011

Description :

La carte présente la répartition de la défavorisation matérielle et sociale en cinq profils.



Constats :

- ▶ Les secteurs les plus défavorisés à la fois sur le plan matériel et social (violet) sont dispersés dans trois municipalités, soit à Mont-Tremblant, Sainte-Agathe-des-Monts et Val-David.
- ▶ Les secteurs où les conditions sont matériellement plus défavorables seulement (jaune foncé) représentent l'ensemble de la population de La Minerve, Lantier, Amherst, Ivry-sur-le-Lac. On retrouve un nombre important de personnes habitant des secteurs de ce profil dans Sainte-Agathe (2 300 personnes).
- ▶ L'ensemble de la population d'Arundel réside dans des secteurs ayant un profil socialement plus défavorable seulement. En nombre de personnes, il est plus important à Mont-Tremblant (2 700 personnes, pour 31 % du total de la population).

## Répartition de la population selon les profils de DÉFAVORISATION MATÉRIELLE ET SOCIALE, territoire de réseau local de services (RLS) des Laurentides, 2011

### Description :

Le tableau combine les dimensions matérielles et sociales de la défavorisation. Il répartit la population du territoire de RLS et de ses municipalités selon les cinq profils de défavorisation. Le tableau quantifie la défavorisation en présentant le nombre et la proportion de personnes résidant dans des secteurs de chacun des profils.

	Profil 1		Profil 2		Profil 3		Profil 4		Profil 5		Population couverte par l'indice <sup>1</sup>
	matériellement ET socialement plus favorables		moyennes matériellement Et socialement		socialement plus défavorables (pas matériellement)		matériellement plus défavorables (pas socialement)		matériellement ET socialement plus défavorables		
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	
<b>RLS des Laurentides</b>	1 200	2,8	21 800	50,1	9 000	20,7	9 300	21,3	2 200	5,1	43 400
Val-Morin	0	0,0	1 500	53,5	1 300	46,5	0	0,0	0	0,0	2 800
Val-David	0	0,0	2 400	53,3	1 600	35,3	0	0,0	500	11,4	4 500
Lantier	0	0,0	0	0,0	0	0,0	800	100,0	0	0,0	800
Sainte-Lucie-des-Laurentides	0	0,0	600	48,8	0	0,0	700	51,2	0	0,0	1 300
Sainte-Agathe-des-Monts	700	7,0	3 800	41,2	1 800	19,7	2 300	24,8	700	7,3	9 300
Ivry-sur-le-Lac	0	0,0	0	0,0	0	0,0	400	100,0	0	0,0	400
Saint-Faustin-Lac-Carré	0	0,0	2 400	69,9	500	15,7	500	14,3	0	0,0	3 500
Barkmere	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0
Montcalm	0	0,0	600	100,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	600
Arundel	0	0,0	0	0,0	600	100,0	0	0,0	0	0,0	600
Huberdeau	0	0,0	400	46,1	500	53,9	0	0,0	0	0,0	900
Amherst	0	0,0	0	0,0	0	0,0	1 500	100,0	0	0,0	1 500
Brébeuf	600	55,6	400	44,4	0	0,0	0	0,0	0	0,0	1 000
Lac-Supérieur	0	0,0	1 200	65,0	0	0,0	700	35,0	0	0,0	1 900
Val-des-Lacs	0	0,0	700	100,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	700
Mont-Tremblant	0	0,0	3 900	44,5	2 700	30,7	1 100	13,1	1 000	11,8	8 700
La Conception	0	0,0	1 300	100,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	1 300
Labelle	0	0,0	2 400	100,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	2 400
Lac-Tremblant-Nord	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0
La Minerve	0	0,0	0	0,0	0	0,0	1 200	100,0	0	0,0	1 200

<sup>1</sup> La population couverte par l'indice représente essentiellement la population vivant dans les ménages privés couverte par le Recensement et l'Enquête nationale sur les ménages de 2011. Elle ne comprend pas les résidents de ménages collectifs tels que des centres d'hébergement, de même que ceux des secteurs pour lesquels les données de l'ENM ne sont pas disponibles.

Note : Les nombres sont arrondis à la centaine; la somme des nombres des municipalités peut différer du nombre pour le territoire.

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population de 2011 et Enquête nationale sur les ménages (ENM) 2011. Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), compilations de données, 2015.

Constats :

**La répartition de la défavorisation matérielle et sociale combinée parmi la population de chacune des municipalités du RLS des Laurentides**

- ▶ La municipalité ayant la plus grande proportion de sa population vivant dans des secteurs plus défavorisés à la fois matériellement et socialement (profil 5) est à Mont-Tremblant avec 11,8 % de sa population, et le reste habite, dans l'ordre, des secteurs ayant des conditions moyennes (profil 2), des secteurs socialement plus défavorables seulement (profil 3) et des secteurs matériellement plus défavorables seulement (profil 4).
- ▶ La municipalité de Val-David comporte environ 11 % de sa population qui réside dans des secteurs ayant des conditions matérielles et sociales plus défavorables (profil 5). La majorité de sa population habite des zones ayant des conditions moyennes (profil 2), et le reste vit dans des secteurs ayant des conditions socialement plus défavorables (profil 3).
- ▶ La municipalité de Sainte-Agathe-des-Monts compte environ 7 % de sa population qui vit dans des secteurs plus défavorisés matériellement et socialement (profil 5), le reste de sa population est répartie dans les quatre autres profils.
- ▶ Les populations de Lantier, d'Ivry-sur-le-Lac, d'Amherst et de La Minerve se retrouvent entièrement dans des secteurs ayant des conditions matérielles plus défavorables (profil 4).
- ▶ Les populations de Sainte-Lucie-des-Laurentides et de Lac-Supérieur sont réparties dans des secteurs ayant des conditions moyennes (profil 2), et des secteurs ayant des conditions matériellement plus défavorables (profil 4).
- ▶ La majorité de la population de Saint-Faustin-Lac-Carré vit dans des secteurs ayant des conditions moyennes (profil 2), et le reste est réparti dans des secteurs socialement plus défavorables seulement (profil 3) et des secteurs matériellement plus défavorables seulement (profil 4).
- ▶ Toute la population d'Arundel vit dans un secteur ayant des conditions socialement plus défavorables seulement (profil 3).
- ▶ Les populations de Val-Morin et d'Huberdeau sont réparties en deux profils, soit dans des secteurs ayant des conditions moyennes (profil 2), et des secteurs ayant des conditions sociales plus défavorables seulement (profil 3).
- ▶ Les populations de Montcalm, de Val-des-Lacs, de La Conception et de Labelle se retrouvent entièrement dans des secteurs ayant des conditions matérielles et sociales moyennes (profil 2).
- ▶ La municipalité de Brébeuf montre le profil le plus favorisé, car plus de 50 % de sa population se retrouve dans des secteurs ayant des conditions plus favorables matériellement et socialement (profil 1) et le reste vit dans des secteurs ayant des conditions moyennes (profil 2).
- ▶ Les municipalités de Barkmere et de Mont-Tremblant-Nord n'ont pas d'indice de défavorisation.

**La défavorisation combinée en nombre de personnes**

- ▶ Environ 2 200 personnes habitent les secteurs les plus défavorisés à la fois matériellement et socialement du territoire des Laurentides, soit environ 5 % de la population.
- ▶ Près de la moitié de ces personnes vit à Mont-Tremblant et l'autre moitié habite Sainte-Agathe-des-Monts et Val-David.

## RÉFÉRENCES

DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE DE MONTRÉAL (2008). Regard sur la défavorisation à Montréal, Montréal, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal.

FRANCK, John et Sally HAW (2011). « Best Practices Guidelines for Monitoring Socioeconomic Inequalities in Health Status: Lessons from Scotland », dans *The Milkbank Quaterly*, vol. 89, no. 4, pp. 658-693.

PAMPALON, Robert, Denis HAMEL, Caroline ALIX et Maude LANDRY (2013). *Une stratégie et des indicateurs pour la surveillance des inégalités sociales de santé au Québec*, Institut national de santé publique, Gouvernement du Québec.